SAINTE-MARIE-CAPPEL



PROGRAMME DES ACTIONS 2025



Dès maintenant:

- A chaque représentation théâtrale de cet automne,
 la <u>Compagnie du Printemps</u> reverse l'intégralité du produit de la vente des programmes pour le Téléthon et vente de vidéos.

- L'accueil périscolaire:

Commandes de **pots décorés** par les enfants garnis **de chocolats ou de jacinthes** et **porte-clés personnalisés** jusqu'au 28 novembre.

A partir de mi-novembre:

A l'école du village:

Vente d'objets pour l'AFM-Téléthon: porte-clés «Bubble tea».

et

Des grilles de tombola chez nos producteurs et artisans locaux : les fermes des **Quatre chemins, Récollets** et **Berteloot** offrent les lots, ainsi que chez «**Orge et Houblon**» et chez «**Paul et Maria**».

Mardi 2 décembre:

Urne déposée lors des cours de tennis à salle polyvalente de 17h45 à 20h.

Vendredi 5 décembre à la Salle Marcel Spanneut

A partir de 18 h : Match de football enfants et adultes (tous niveaux) Urne laissée pour une participation libre.

Samedi 6 décembre à partir de 14h:

A la boulangerie «Paul et Maria», dégustation des bûches de Noël avec une participation libre dans l'urne laissée à disposition.

Samedi 6 et dimanche 7 décembre:

A la boulangerie «Paul et Maria», vente de viennoiseries solidaires

۵t

vente d'objets durables au profit de l'AFM-Téléthon de la mi-novembre jusqu'au 20 décembre.

Le samedi 6 décembre à la Salle Marcel Spanneut A partir de 14 h :

CHÂTEAU GONFLABLE (sous la responsabilité des parents)

- Tennis de table, Yoseikan Budo.
- Vente du Brassin du Téléthon, la «Bière de Noël» par l'ABAF.
- Buvette et tombola avec divers lots: gaufres «La Flotje», chocolats, objets...
- Vente de crêpes de 15h30 à 17h30.
- Vente d'objets en céramique, vente de travaux de couture et d'aiguilles divers.
- Vente des objets de et pour l'AFM-Téléthon.
- Vente des vidéos de la Compagnie du Printemps.
- Vente de livres par la bibliothèque du village.
- Retrait des objets, commandés, confectionnés et décorés par les enfants du périscolaire.

Participation de 1 € minimum pour les enfants et 2 € minimum pour les adultes pour les différentes activités.

16h – 16h30: Démonstration de danse en ligne et participation du public.

16h40 – 17h: Chants de la chorale du village.

A partir de 17h: Animation musicale avec le groupe Zik'n'Zak' dans la salle.

A 17 h30 : Départ de la **randonnée semi nocturne** pour tout le monde. Parcours d'environ 3 km. Gilet réfléchissant obligatoire pour tous.

Participation: 5 € pour le **Flambeau** (gratuit pour les enfants) et la boisson chaude à l'arrivée offerte.

<u>Une Urne pour les dons</u> sera à votre disposition le 6 décembre et en mairie du 8 au 21 décembre avec les objets en vente au profit du «Téléthon».

Les partenaires locaux qui collaborent bénévolement:

L'Association Sportive, le Budokan, le Tennis club du pays de Cassel, l'Ecole du village, l'Accueil Périscolaire, l'Association des Parents d'Elèves, A l'Asso! Les Brasseurs Amateurs de Flandre, la Compagnie du Printemps, le Club de couture, la bibliothèque, le groupe Zik'n'Zak, le Comité des Fêtes, le club des Aînés, la ferme Berteloot, la ferme des Quatre chemins, la ferme des Récollets, «La Flotje», la boulangerie «Paul et Maria», le bar à bières «Orge et Houblon»

et la Commune de Ste Marie-Cappel

vous remercient pour votre participation et votre générosité.

Innover pour guérir, 60 ans de combat: le combat des parents, la vie des enfants.

Les valeurs de l'AFM-TELETHON sont celles de malades et de parents déterminés à tout faire pour vaincre la maladie.

- Une association de militants, malades et parents de malades engagés dans le combat contre des maladies génétiques rares qui tuent muscle après muscle, les maladies neuromusculaires.
- Une organisation alliant bénévoles et salariés, uniquement guidée par l'intérêt des malades et par l'urgence de la maladie évolutive.
- Un objectif qui n'a pas changé: vaincre la maladie.
- Une stratégie d'intérêt général qui privilégie l'audace et l'innovation au bénéfice de l'ensemble des maladies rares et des personnes en situation de handicap.

Un élan populaire exceptionnel à travers le Téléthon.

Trois missions définies par les statuts de l'association: **Guérir**; **Aider**; **Communiquer**.

Il y a **7000 maladies rares**, pour la plupart d'origine génétique, qui concernent **3** millions de personnes en France. Des premières thérapies innovantes ouvrent la voie, mais **95% de ces maladies restent sans traitement**. L'AFM poursuit le combat et ne lâche rien pour toutes celles et tous ceux qui attendent le traitement qui changera leur vie.

AIDONS L'AFM- TELETHON

(Don en ligne possible au 36 37, déductible des impôts)

Merci à toutes et tous pour votre participation



